



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

FOOD TRUCKS NIORT PLAGE

OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

VILLE DE NIORT



1- Identification de la collectivité

VILLE DE NIORT
CS 58755
79027 NIORT CEDEX

2- Contexte

Dans le cadre de la manifestation « Niort Plage » qui se déroule durant une partie de l'été, le parc du Pré Leroy est aménagé chaque été pour accueillir des activités estivales de loisirs.

La population niortaise, mais également touristique, trouve en cet espace un lieu de détente familiale propice à la convivialité et à la pratique sportive et de loisirs.

En lien avec les activités fluviales organisées eu départ de Port Boinot situé à quelques centaines de mètre, Niort Plage constitue un des axes majeurs de l'attractivité estivale du territoire. 34 000 personnes ont été enregistrées en 2024.

3- Objet de l'offre

La Ville de Niort propose une occupation de son domaine public pour installer ponctuellement un food truck.

L'objet de cet AAC est donc de référencer plusieurs food trucks, et chacun pourra se positionner selon ses possibilités. Un planning sera établi en concertation pour faire en sorte de pouvoir répondre favorablement à chaque demandeur, autant que faire se peut.

Chaque foot truck fera son affaire des différentes autorisations nécessaires à l'exercice de toutes ses activités. Il sera le garant de la bonne tenue des consommateurs.

4- Durée de l'autorisation d'occupation

La période d'ouverture et d'exploitation est fixée du 5 juillet au 17 août 2025. Ces dates pourront faire l'objet de modification selon les décisions prises par la Collectivité ultérieurement à la date de publication de cet AAC, ou par les obligations qui s'imposent à elle, à n'importe quel moment.

Quelque soit l'origine des modifications de date, l'exploitant ne pourra se prévaloir d'aucune indemnité vis-à-vis de la Collectivité. Seul la redevance évoquée à l'article 7 sera recalculé au pro rata temporis de la durée réelle d'activité.

5- Description du Lieu

Le site est situé à NIORT (département Deux-Sèvres), dans le parc du Pré Leroy sis à proximité du centre-ville.

6- Caractéristiques principales

Dans le cadre de la manifestation « Niort Plage », le parc de Pré Leroy dans sa partie jouxtant la piscine, est aménagé chaque été pour accueillir des activités estivales de loisirs. Les principales activités se décomposent autour d'activités sportives et de loisirs traditionnelles; des aménagements peuvent être ajoutés pour diversifier l'offre et rendre le site plus attractif.

Les horaires d'ouverture devront être compatibles avec les horaires des animations du site et au moins comprendre la tranche horaire 15h00/20h00 tous les jours, samedi et dimanche compris.

Seul le lundi peut éventuellement être fermé en raison d'une fréquentation moindre du site.

Le site sera surveillé toutes les nuits (20h00 à 7h00) par une société de surveillance, et par du personnel municipal de 7h00 à 20h00.

7- Redevance

La redevance d'occupation du domaine public est fixé pour 2025 à 18,80 € par jour. Un branchement électrique pourra être fourni selon les possibilités du lieu.

8- Composition du dossier de candidature

Les candidats devront justifier de leur capacité professionnelle (extrait Kbis par exemple) et transmettre à la VILLE DE NIORT les pièces suivantes :

- lettre de candidature faisant apparaître la motivation du candidat, les idées éventuelles d'animations, la composition des offres comprenant les tarifs,
- présentation de l'expérience du candidat dans le même domaine d'activité,
- justifier de toutes pièces administratives permettant de délivrer des boissons de tous types.

Les candidatures doivent être déposées au plus tard dans les 31 jours calendaires à compter de la date de publicité du présent avis à l'adresse suivante :

Ville de Niort
Direction Animation de la Cité
CS 58755
79027 Niort CEDEX

Ou par voie électronique : dac@mairie-niort.fr

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats pourront s'adresser à M. Pascal CASTAGNE, direction de l'animation de la cité, par téléphone au 05 49 78 77 90 ou par courriel à l'adresse « dac@mairie-niort.fr ».